

Communiqué de presse

Décès d'un voyageur malvoyant dans le métro : l'accessibilité et la sécurité des transports sont une urgence vitale !

Paris, le 7 janvier 2026,

À la suite du décès d'un voyageur malvoyant dans le métro parisien, le Collectif Handicap Visuel appelle Île-de-France Mobilités et la RATP à prendre des mesures pour accélérer la sécurisation des quais de transports.

Le 30 décembre 2025, un homme malvoyant est décédé en chutant sur les voies à la station de métro Denfert-Rochereau (Paris). Ce drame est un rappel tragique du manque d'accessibilité des transports franciliens qui expose, entre autres, les voyageurs déficients visuels à des risques graves.

Le Collectif Handicap Visuel, engagé pour des mobilités accessibles à tous, dénonce la persistance de ces dangers qui éloignent les usagers aveugles et malvoyants des transports publics. Personne ne devrait risquer sa vie pour effectuer ses déplacements quotidiens !

Nous appelons Île-de-France Mobilités, la RATP et les autres opérateurs concernés à renforcer la sécurité des transports en :

- **Généralisant les façades de quais dans le métro parisien.** Il convient d'intégrer cette réflexion au projet « Métro pour tous » au même titre que l'accessibilité des mobilités verticales.
- **Accélérant le déploiement des bandes d'éveil de vigilance** sur les quais et les escaliers non-équipés des stations et des gares d'Île-de-France.
- **Renforçant significativement le budget consacré à l'accessibilité** du réseau francilien, afin que les opérateurs puissent mener les travaux nécessaires à la sécurité et à l'autonomie des usagers en situation de handicap.

L'inaccessibilité des transports entrave la liberté d'aller et de venir des personnes aveugles et malvoyantes. Elle freine leur participation sociale, perpétuant les phénomènes d'isolement et de dépendance.

Il est impératif qu'Île-de-France Mobilités renforce une politique d'accessibilité structurelle à la hauteur de ses responsabilités. La sécurité des voyageurs en situation de handicap doit devenir un axe d'investissement prioritaire, afin d'assurer une mobilité sûre et confortable pour tous.

Enfin, l'accessibilité et la sécurité des transports n'est pas qu'un sujet parisien mais concerne toutes les métropoles françaises et leurs moyens et infrastructures de transports : bus, trams, métros, gares.

Contact presse

Sarah Kefi - Coordinatrice Générale

contact@cfpsaa.fr

01 45 30 96 12

A propos du Collectif Handicap Visuel

Le Collectif Handicap Visuel (ex CFPSAA), qui rassemble 20 structures associatives et éducatives, lutte en faveur des droits des personnes déficientes visuelles.

Depuis sa fondation en 1948, le Collectif Handicap Visuel s'engage activement pour la reconnaissance des droits des personnes aveugles ou malvoyantes.

Nous sommes une union de 20 organisations françaises dédiées au handicap visuel, travaillant ensemble pour garantir une pleine citoyenneté aux personnes déficientes visuelles.

Le Collectif Handicap Visuel défend les droits de plus de 2 millions de françaises et de français concernés par le handicap visuel. Les services déployés par nos associations membres, leurs 2 000 professionnels salariés et des milliers de bénévoles accompagnent des dizaines de milliers de bénéficiaires.

Notre Mission :

- Unir les forces et compétences de nos associations membres pour représenter efficacement les intérêts des personnes aveugles et malvoyantes.
- Cordonner les actions et réflexions dans des domaines vitaux comme l'éducation, l'emploi, l'accessibilité et la culture.
- Promouvoir les aptitudes et compétences des personnes déficientes visuelles, assurant leur participation active dans la société.

Le collectif français du handicap visuel est composé des membres suivants : Association des donneurs de voix, ANMCGA, ANPSA, APEDV, Association Valentin Haüy, Association Paul Guinot, Fédération des aveugles et amblyopes de France, Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles, FISAF, Fondation la Cause, apiDV, Les auxiliaires des aveugles, Point de vue sur la ville, Retina France, SPS, FAG, Unakam France, UNADEV, Voir ensemble et l'Institut National des Jeunes Aveugles

Les membres du bureau du collectif :

